

1

LE SENS DE LA STRATIGRAPHIE DU TROU MAGRITE

Marcel OTTE

INTRODUCTION

La stratigraphie du Trou Magrite présente une importance particulière à plusieurs titres.

Historiquement d'abord, la définition correcte des relations entre les ensembles industriels qu'elle contenait a donné la clef de l'évolution culturelle paléolithique pour l'ouest de l'Europe.

Son étude critique permet aussi d'attribuer les manifestations plastiques, parmi les plus anciennes du continent, à une tradition culturelle.

Enfin, aujourd'hui encore, les informations recueillies jadis quant à la chronologie, à la composition géologique des couches et à leur contenu en vestiges techniques permettent de mieux interpréter les observations réalisées lors des fouilles récentes.

Il nous paraît donc nécessaire et utile d'en présenter un aperçu.

DESCRIPTION

Ed. Dupont visite le Trou Magrite pour la première fois en été 1864. Le vaste abri et sa terrasse ont déjà été largement nivelés afin d'en faciliter l'accès. En effet, il constituait alors un but de promenade touristique à partir d'un hôtel proche où s'amorçait un chemin taillé en terrasse à mi-hauteur de la falaise. C'est sous ce chemin que nos propres fouilles furent réalisées fructueusement. Ed. Dupont semble en effet avoir respecté cet endroit dont l'aménagement précédait selon lui "d'environ trente ans" son intervention. Il constate alors que la couche supérieure des dépôts avait été en grande partie déblayée. Elle correspond, dans sa propre classification géologique, aux "dépôts à cailloux anguleux" reconnus fréquemment au sommet des formations en grottes mosanes. Dès cette époque, il y récolte semble-t-il des vestiges préhistoriques, mais n'y entreprend pas de fouilles (Ed. Dupont, 1865).

Elles débuteront en 1867 et fournissent alors une succession géologique en trois unités assez classiquement reconnues ailleurs par Ed. Dupont (1867a) aux entrées des cavernes :

- I. argile à blocaux (environ 1m).
- II. dépôts argilo - sableux stratifiés (2,50 m).
- III. cailloutis roulés ardennais (1m).

A l'intérieur de l'entité médiane (B) de ce complexe, 4 "niveaux ossifères" (= archéologiques) sont définis et numérotés. Rétrospectivement, il paraît curieux que l'ordre de cette numérotation n'ait pas été précisé clairement par Ed. Dupont (1868-1869). Il est pourtant crucial car il permet de situer des éléments culturels essentiels tels que la pointe d'Aurignac, dont il donne une illustration par ailleurs, et surtout les objets d'art mobilier devenus si célèbres entretemps (chapitre ci-après).

Plusieurs interprétations de l'ordre de ces niveaux archéologiques ont été proposées (Otte, 1979, p. 117). Celle établie par Michel Dewez nous paraît la plus vraisemblable. Elle est fondée sur l'analyse critique des publications d'origine et sur les habitudes prises par Ed. Dupont en matière d'approche archéologique, différentes de celles apportées aux dépôts sédimentaires (Dewez, 1985). Il semble donc que la numérotation des niveaux archéologiques, exprimée en chiffres arabes, progresse *de haut en bas*, à l'inverse de celle réservée aux formations géologiques. Ceci est crucial pour l'interprétation de l'âge des oeuvres d'art, donc de l'origine même des expressions plastiques en Europe comme nous le verrons plus loin.

Pour ce qui concerne la chronologie des *industries*, cette hésitation est relativement moins importante car Dupont (1867b) a groupé les 4 "niveaux ossifères" en 2 ensembles désignés de manière non ambiguë : inférieur (B) et supérieur (A). Toutes les interprétations ultérieures relatives à la succession culturelle du Trou Magrite se sont fondées sur cette "macro-stratigraphie", ne laissant aucun doute quant à sa diachronie.

D'autres fouilles furent menées ultérieurement au Trou Magrite par A. de Loë en 1908 puis par A. Rutot en 1913 et 1914. Elles n'apportèrent apparemment pas de complément à ces informations stratigraphiques. Plus récemment, d'autres sondages ont été réalisés, probablement dans des dépôts remaniés, par Louis Eloy (1960-1962) puis par Michel Toussaint.

ATTRIBUTIONS

L'interprétation culturelle de cette séquence est fondée à la fois sur les descriptions d'Ed. Dupont, les planches qu'il a produites et les études menées ultérieurement sur son matériel (M. Ulrix-Closset, 1975; M. Otte, 1979; D. de Sonneville-Bordes, 1961).

Les niveaux "ossifères" inférieurs contenaient des "pointes triangulaires" et des "pointes en bois de renne". Les planches jointes montraient clairement qu'il s'agit de

pointes moustériennes et de pointes d'Aurignac (fig. 1.2). Les deux niveaux supérieurs comportaient un débitage à longues lames étroites et minces ainsi qu'une pointe pédonculée. A nouveau, l'illustration permet d'attribuer cette pièce : il s'agit d'une pointe de la Font-Robert.

Les nombreuses publications ultérieures permirent, de proche en proche, de définir les différentes composantes de l'énorme matériel archéologique issu du Trou Magrite. Le produit des fouilles de Dupont est conservé à l'Institut Royal des Sciences Naturelles à Bruxelles, mais de nombreuses autres séries sont dispersées dans différents musées belges et dans plusieurs collections privées (voir M. Otte, 1979, p. 119).

En résumé et nous fondant sur la littérature citée ci-dessus, la succession suivante peut être aujourd'hui proposée à titre de synthèse des informations antérieures à nos propres fouilles.

épaisseurs approximatives	formations géologiques	niveaux archéologiques	attributions culturelles
1 m	argile à blocs	-	Magdalénien ----- Mésolithique ou postérieur
2,5 m	dépôts argilo- A.	1. ----- 2.	Périgordien supérieur à pointes de la Font-Robert ----- Aurignacien évolué
	sableaux stratifiés B.	3. ----- 4.	Aurignacien ----- Moustérien
-	cailloutis roulés ardennais	-	-

INTERPRETATION

A partir de ses fouilles au Trou Magrite, Dupont définit un stade propre qu'il désigne "niveau du Trou Magrite" et qu'il inclut bientôt dans son cycle culturel (Ed. Dupont, 1867b, p. 131; 1868-1869, p. 33). Son raisonnement est très précurseur car il se fonde sur une approche multidisciplinaire avant la lettre : la faune, intermédiaire entre celles du mammoth et du renne, la géologie (sommet des couches fluviatiles) et l'archéologie (industrie de type Laugerie-Haute). Il bâtit ainsi une séquence en quatre stades à l'intérieur du Paléolithique supérieur dans laquelle les niveaux supérieurs du Trou Magrite viennent prendre rang taxonomique : Montaigne, Trou Magrite, Goyet, Chaleux.

Rétrospectivement, ceci correspond à la succession : Aurignacien, Périgordien à Font-Robert, Périgordien à éléments tronqués, Magdalénien. L'ordre correct des industries occidentales était donc établi longtemps avant les controverses entre Breuil et de Mortillet ou, davantage encore, les séquences établies par D. Peyrony entre les deux guerres.

A. Rutot (1903-1904) a compris le premier l'intérêt d'une telle succession. Il était aussi, en tant que belge, le plus proche des travaux de Dupont et, ayant le goût du voyage, c'est lui qui les a diffusés, fécondant ainsi la réflexion française. Il montre l'analogie entre le "type de Pont-à-Lesse" (synonyme de "Trou Magrite") et le second niveau de Goyet (tous deux "périgordiens") puis "exporte" la comparaison vers le Sud-Ouest français (Congrès de 1906).

A cette occasion, H. Breuil (1906) trouve l'argument nécessaire pour combattre la classification de G. de Mortillet et pour placer une phase intermédiaire entre le Moustérien et le Solutréen. Le terme d'*Aurignacien*, proposé par A. Rutot (1906a et b), est aussitôt adopté pour désigner cette phase nouvelle du "début de l'Age du renne". Bientôt, la division quadripartite de Dupont est affirmée et diffusée, mais en utilisant les désignations françaises, jusque là maintenues en équivalence avec celles de Belgique. L'Aurignacien "moyen" correspond aux niveaux inférieurs du Trou Magrite, donc à celui de Montaigne. L'Aurignacien supérieur ou, selon les cas, "le passage entre l'Aurignacien et le Solutréen" ou encore le "Pré-Solutréen", est rendu équivalent aux niveaux supérieurs du Trou Magrite, dit "Magritien" (Breuil, 1907, p. 14; Rutot, 1910).

La chronologie du Trou Magrite est à nouveau utilisée au stade ultérieur de développement de la recherche, dans les travaux de D. Peyrony (1948). Celui-ci en effet, cherchant à étendre et à conforter ses observations périgourdines, montre l'existence au Trou Magrite de l'"Aurignacien I" (pointes à base fendue, niveaux inférieurs) et du "Périgordien V" (pointes pédonculées, niveaux supérieurs).

L'aspect particulier de ce "Périgordien supérieur" (le "Magritien" est désormais oublié) est souligné par Louis Eloy (1956) qui en montre les affinités "protosolutréennes" par l'importance prise par les retouches plates sur les limbes des Font-Robert et sur les lames appointées. Ces caractères non seulement confirment la proximité du Périgordien supérieur et du Solutréen évoquée par H. Breuil, mais aussi annoncent les découvertes, bientôt réalisées à Maisières, où le faciès septentrional de ce "Fonti-Robertien" (H. Delporte) va être défini.

L'étude du matériel belge par Madame D. de Sonnevile-Bordes (1961) fournit l'interprétation suivante : Moustérien, Aurignacien "typique", Périgordien "évolué de type Font-Robert", puis peut-être Mésolithique. Madame M. Ulrix-Closset (1985) précise l'attribution du niveau inférieur qu'elle place dans le "Charentien" défini par F. Bordes dans le Sud-Ouest. Nos propres observations proposent l'existence du Magdalénien et d'un Aurignacien évolué complémentirement à ces unités (Otte, 1979).

L'ensemble de ces observations stratigraphiques, de ces interprétations et de ces analyses aboutit au tableau synthétique présenté ci-dessus. Largement fondé sur la réflexion critique proposée par M. Dewez (1985), il fournit les propositions

aujourd'hui les plus "économiques" de cette importante séquence bien qu'elles ne soient pas nécessairement définitives (nous espérons beaucoup encore de datations par l'accélérateur). Si cette séquence est correcte, les oeuvres d'art du Trou Magrite (fig. 1.2) se placeraient dans un courant très ancien de manifestations esthétiques du Paléolithique supérieur européen. Elles viendraient alors compléter les rares objets attribués à cette phase en Europe Centrale (Vogelherd, Geissenklösterle) et participeraient à ce premier courant de réalisation d'images artificielles et "transposées" de la nature par l'esprit humain en une création autonome.

On le voit, la séquence du Trou Magrite, qui a joué aux origines de la Préhistoire un rôle si crucial, conserve aujourd'hui encore une possibilité informative et réflexive considérable.

REFERENCES

BREUIL H., 1906,

Les gisements présolutréens du type d'Aurignac. Coup d'oeil sur le plus ancien Age du Renne, *Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie Préhistorique*, 13, Monaco, I, p. 323-346.

BREUIL H., 1907,

La question aurignacienne, Etude critique de stratigraphie comparée, *Revue Préhistorique*, 2, 6-7, p. 173-219.

DEWEZ M., 1985,

L'art mobilier paléolithique du Trou Magrite dans son contexte stratigraphique. *Bull. soc. roy. belge d'anthropologie et de préhistoire*, 96, p. 117-133.

DUPONT Ed., 1865,

Etudes sur les cavernes des bords de la Lesse et de la Meuse explorées jusqu'au mois d'octobre 1865, *Bull. Acad. roy. des Sc., des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 2^e série, t. XX, p. 844.

DUPONT Ed., 1867 a,

Découverte d'objets gravés et sculptés dans le Trou Magrite à Pont-à-Lesse, *Bull. Acad. roy. des Sc., Lettres et Beaux-Arts de Belgique*, 36, 2^e série, t. XXIV, p. 129-132.

DUPONT Ed., 1867b,

Etude sur cinq cavernes explorées dans la Vallée de la Lesse et le ravin de Falmignoul pendant l'été de 1866, *Bull. Acad. roy. Sc., Lettres et Beaux-Arts de Belgique*, 2^e série, 23, p. 244-265.

- DUPONT Ed., 1868-1869,
L'homme pendant les âges de la pierre dans les environs de Dinant. Première partie, *Annales Soc. Archéol. de Namur*, 10, p. 1-50.
- ELOY L., 1956,
Le Proto-Solutréen dans le bassin de la Meuse en Belgique, *Bull. Soc. Préhist. Française*, LIII, p532-539.
- ELOY L., 1960-1962,
Canine de renard encochée ayant été utilisée comme objet de parure au Paléolithique supérieur, *Bull. Chercheurs de la Wallonie*, 18, p. 254-257.
- LOË A. de, 1908,
Rapport du Service des fouilles de l'Etat, 1^e semestre 1908, *Archives des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, p. 3-4.
- OTTE M., 1979,
Le paléolithique supérieur ancien en Belgique, Bruxelles, Musées du Cinquantenaire, 684p.
- PEYRONY D., 1948,
Le Périgordien, l'Aurignacien et le Solutréen en Eurasie, d'après les dernières fouilles, *Bull. Soc. Préh. Fr.*, 45, p. 305-328.
- RUTOT A., 1903-1904,
Sur les gisements paléolithiques de loess éolien de l'Autriche-Hongrie, *Bull. Soc. Anthr. Bruxelles*, 22, Mémoire VII, 36 p.
- RUTOT A., 1906 a,
Le Présolutréen en Belgique, fait suite à la communication de H. Breuil, *Congrès Inter. d'Anthro. et Archéo. Préhist.*, 13, Monaco, vol. I, p. 347-350.
- RUTOT A., 1906 b,
Les aspects nouveaux de la Préhistoire en 1906, *Bull. Acad. royale de Belgique, Classe des Sciences*, p. 915-960.
- RUTOT A., 1910
Qu'est-ce que l'Aurignacien ? *Congrès Préhistorique de France*, 6^e session, Tours, p. 129-149.

SONNEVILLE-BORDES D. de, 1961,
Le Paléolithique supérieur de Belgique , *L'Anthropologie*, 65 (5-6), p. 421-443.

ULRIX-CLOSSET M., 1975,
Le Paléolithique moyen dans le bassin mosan en Belgique, Universa, Wetteren,
221p.

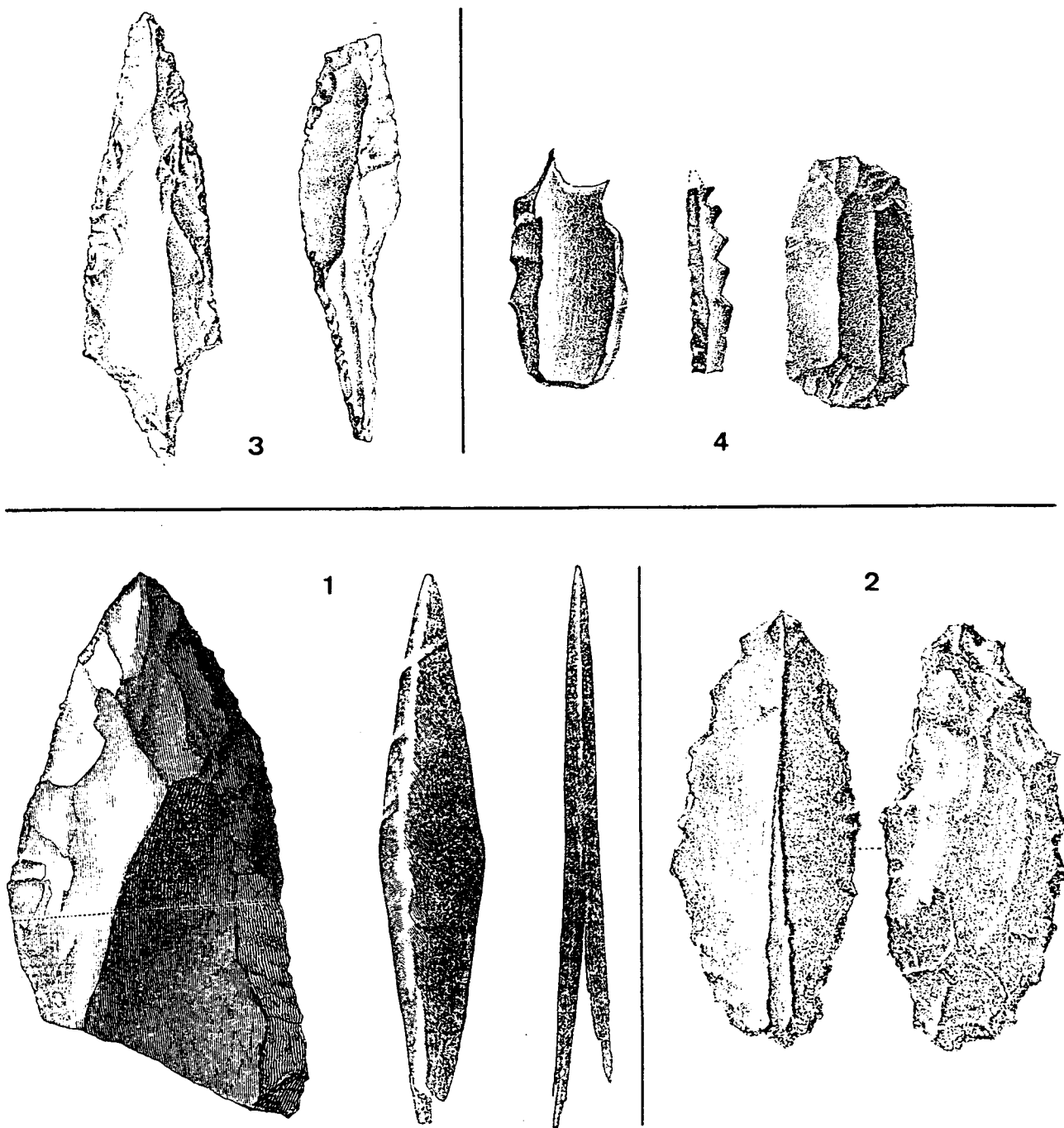


Figure 1.1 : reproduction des outils-types figurés par Ed. Dupont dans ses travaux des années 1860 et 1870 afin d'établir la chronologie des groupes culturels du bassin mosan. 1 : pointe moustérienne et sagaie d'Aurignacien (Montaigle); 2 : pointe foliacée biface du début paléolithique supérieur (Goyet); 3 : pointes pédonculées de type Font-Robert (Trou Magrite); 4 : outillage lithique magdalénien (Chaleux).

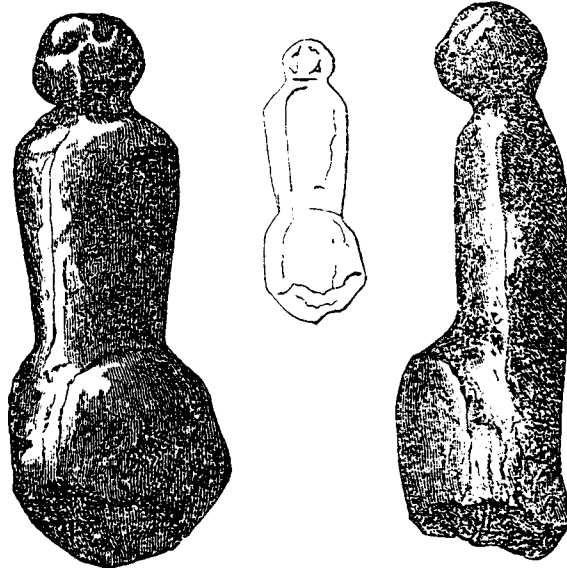
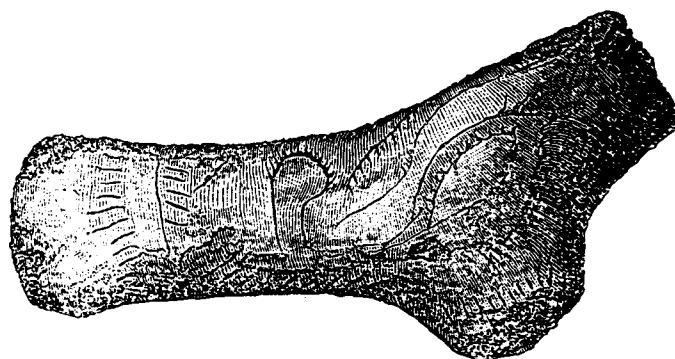


Figure 1.2 : premières découvertes belges d'oeuvres d'art mobilier, découvertes et publiées par Ed. Dupont dans les années 1860.